

Compte rendu de Constitution du Bureau

Députés présents ou représentés : Mme Marine Hamelet, Mme Liliana Tanguy, M. Ian Boucard, M. Michel Guiniot, M. Joris Hébrard

Députés excusés : Mme Joëlle Mélin, M. Emmanuel Blairy, M. Benjamin Haddad

1. Constitution du Bureau sous la présidence de M. Joris Hébrard

La constitution du bureau du groupe d'amitié France-Serbie, arrêtée le 14 février 2023 est la suivante :

VICE-PRESIDENTS :

- Pour le groupe Les Républicains :
M. Ian Boucard
- Pour le groupe Rassemblement national :
Mme Yaël Ménache
- Pour le groupe Démocrate (Modem et Indépendants) :
M. Frédéric Petit
- *Pour le groupe RENAISSANCE* :
Mme Liliana Tanguy

SECRETAIRES PARLEMENTAIRES

Les députés présents arrêtent, d'un commun accord, que le groupe attendra la prochaine réunion, qui devrait rassembler plus de membres, pour nommer le ou les secrétaires parlementaires.

2. Présentations

M. Hébrard salue les membres du groupe d'amitié. Il précise qu'il souhaite que le qualificatif « amitié » de ce groupe soit pleinement suivi, au travers d'échanges calmes et courtois. Il indique que l'un des objectifs pour cette législature est d'éviter des déconvenues, comme cela a pu l'être par le passé (réception annulée).

M. Hébrard explique que la Serbie est un pays de petite étendue, mais très important du point de vue culturel. Il propose un tour de table, afin que chacun puisse exprimer son expérience et ses attentes au sein de ce groupe d'amitié.

M. Boucard, qui était déjà membre de ce groupe lors de la précédente législature précise que ce dernier a bien travaillé et salue le travail de la Présidente, Zivka Park. Il souhaite que le groupe continue sur cette lancée. Il explique que la Serbie est potentiellement le prochain pays à entrer dans l'Union européenne. Il précise que ce pays a un fort attachement à la France, avec une volonté réelle d'échange. Il conclut qu'il y a une « carte à jouer » avec ce peuple qui, bien qu'il n'ait pas les mêmes traditions que les nôtres, laisse entrevoir une possibilité d'amitié sincère.

M. Guinot, concerné par d'autres groupes d'amitié avec des pays des Balkans, explique qu'il craint que ce pays soit malheureusement le prochain « chaudron » européen, du fait de sa proximité avec d'autres pays en ébullition et en expansion. Il trouverait très intéressant de savoir comment les populations vivent la situation. Il pense que des développements pourraient survenir dans les années, voir les mois à venir. Enfin, il aimerait bénéficier d'un petit résumé de ce qui a été fait durant la précédente législature.

Mme Hamelet précise qu'elle ne connaît pas ce pays, mais est très intéressée puisqu'elle part prochainement en mission dans les Balkans dans le cadre de la commission des affaires étrangères avec M. Petit.

Mme Tanguy, qui va également partir en mission dans les Balkans, est d'origine Serbe, et parle Serbe. Elle prépare un « TAYEX » (i.e. projet européen qui réunit plusieurs pays pour aider la Serbie à préparer son intégration à l'Union européenne).

3. Programme de travail

- ❖ M. Hébrard demande la venue de membres du Quai d'Orsay pour présenter au groupe la situation du pays et la position de la France. Mme Faure prendra contact au plus vite avec le quai d'Orsay.
- ❖ La ministre de l'intégration européenne, Mme Tanja Miscevic, sera en visite en France du 2 au 3 mars 2023, et a demandé à rencontrer un groupe de députés de l'Assemblée nationale. Sur proposition de Mme Tanguy, le groupe d'amitié France – Serbie décide de s'emparer de la demande. La date et l'heure restent à définir, M. Hébrard et Mme Tanguy rapprocheront leurs agendas en vue de cet entretien.
- ❖ Un déjeuner avec l'ambassadeur de Serbie en France devra être prochainement organisé, ainsi que la réception de l'ambassadeur de France en Serbie à l'occasion d'un de ses déplacements en France.
- ❖ Essayer de développer le devoir de mémoire pour les serbes ayant donné leur vie pour la France
- ❖ La St Sava, extrêmement symbolique pour les serbes, a lieu tous les 27 janvier. Envisager de s'y associer, tout en restant dans un cadre républicain.
- ❖ 7 communes de France sont jumelées avec des communes de Serbie, envisager de rencontrer les maires de ces communes françaises, ainsi que, peut-être, les maires des communes serbes. (Mme Faure se renseignera sur les règles budgétaires).
- ❖ Travailler sur le thème du développement numérique, très avancé dans plusieurs pays des Balkans, dont la Serbie.